

Réf: Dossier N° 147802

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE OUHALE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7eme tranche, Lot 3727, Ilot 304

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE OUHALE »

Objet : Commerce général ;  
Salon de coiffure homme et femme ;  
Services nettoyage et gardiennage  
Import-export.

L'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales ;

La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7eme tranche, Lot 3727, Ilot 304

Dirigeant(s) : M OUHALE BAROU ANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09173 du 06/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°49982/GTCA/RC/2022 du 06/10/2022

